La ville d'Ecully

Des solutions pour le logement

De nombreuses personnes âgées souhaitent continuer à vivre chez elles. Des solutions existent pour les y aider : aménager son logement, s'équiper de matériel adapté, partager son logement…

Adapter son logement

Il est possible de faire appel à un prestataire agréé et spécialisé dans l'accompagnement social, financier et technique de ce type de travaux. Il vous assiste tout au long de votre projet de travaux. Les aides financières sont soumises à conditions de ressources.

Renseignez-vous avant de vous engager.

Pour la Métropole de Lyon, contactez :

SOLIHA Rhône et Métropole

51, avenue Jean Jaurès - Lyon 7e

Tél. : 04 37 28 70 20 www.rhone.auvergnerhonealpes.soliha.fr

S'équiper de matériel adapté

Une gamme très variée d'aides et d'équipements existe pour continuer à vivre chez soi malgré les difficultés. Leur financement peut être pris en charge partiellement ou en totalité, par l'intermédiaire de l'assurance maladie, de l'APA, des caisses de retraite complémentaires et des mutuelles. Parlez-en à votre pharmacien. Celui-ci saura vous conseiller.

Pour tous renseignements complémentaires sur les aides techniques au logement, vous pouvez contacter le CRIAS Mieux Vivre et consulter le service ELSA.

Centre d'Information et de Conseil en Aides Techniques (CICAT)

Crias Mieux Vivre

71, cours Albert Thomas – Lyon 3ème

Tél. : 04 72 77 76 25

www.elsa.criasmieuxvivre.fr

Héberger un étudiant

Pour contribuer au maintien à domicile, à la lutte contre l'isolement et au développement du lien intergénérationnel, le CCAS d'Écully s'est engagé au côté de l'association lyonnaise « ESDES intergénérations » qui met en relation des personnes âgées ou des familles désireuses d'héberger chez elles un étudiant, en échange d'une présence au domicile et de quelques menus services de la vie quotidienne.

Renseignez-vous auprès du CCAS ou directement auprès de l'association.

ESDES Intergénérations

10, place des Archives - Lyon 2e

Tél. : 04 26 84 49 36.

esdes.intergenerations@univ-catholyon.fr

STRUCTURES D'HÉBERGEMENT SUR LA COMMUNE

Pour connaître les différentes structures d'hébergements sur la commune cliquez ici

MAIRIE D'ÉCULLY
1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même horaires sauf lundi : journée continue de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser